

COMMENTAIRES RELATIFS AU BILAN CVEC 2025 DU CROUS DE LYON

En ce qui concerne les appels à projets CVEC du Crous de Lyon, les conventions signées prévoient que le versement du montant attribué se fait en 2 fois : 60% au moment de la signature de la convention puis 40% sur production du bilan de l'action.

Il s'avère, que selon la date de signature et du délai de gestion administrative ainsi que des clôtures des exercices budgétaires qui se font en novembre, des glissements d'une année civile sur l'autre peuvent s'opérer dans les versements.

Ainsi des projets actés en 2024 auront été financés réellement en 2025 et des projets actés en 2025 l'auront été en 2026.

Les appels à projets sont considérés uniquement en dépenses de fonctionnement (DPFI), quelle que soit la nature du projet, étant donné que nous fonctionnons par conventions, il n'y a pas de changement sur le plan budgétaire.

Pour plus de cohérence, dans nos bilans annuels nous listons uniquement les projets qui ont été **validés** en commissions sur l'année concernée (onglet 2). En revanche, le total reporté dans le tableau de l'onglet 1 correspond aux montants **effectivement versés** (relevés budgétaires ORION). Il y aura donc naturellement un écart entre les deux.

Les projets patrimoine sont systématiquement renseignés dans la ligne « accueil – investissement ».

Les projets, types « FREESTIVAL », « Budget participatif étudiant » et « Festi'VE », sont affectés au thème de l'accueil mais ils regroupent en réalité un grand nombre d'actions aux thématiques variées (transition écologique, alimentation, gestion du budget...).

En 2025, d'importants investissements ont été réalisés, ils étaient programmés depuis plusieurs années sur les reliquats CVEC :

- **Maison itinérante de Roanne** = CVEC 105 877€ ; clôture financière en cours (CP consommés 2025 : 25 419€) => livré
- **Résidence Alice Guy** : CVEC 1M€ ; opération clôturée (CP consommés 2025 : 500K€) => livré
- **Salle de vie étudiante résidence Madeleine** : CVEC 1,5M€ (dont CP consommées en 2025 : 600K€) => ouverture septembre 2027
- **Salle de vie étudiante résidence de Bourg** : CVEC 1,2M€ (dont CP consommées en 2025 : 500K€) => ouverture : septembre 2027



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Par ailleurs, vous pourrez trouver, en plus du bilan joint, les détails relatifs aux projets CVEC du Crous de Lyon, sur notre site internet :

- [La Contribution de vie étudiante et de campus \(CVEC\) au Crous de Lyon - Crous Lyon \(crous-lyon.fr\)](#)
- [Sortir, bouger, créer - Crous Lyon \(crous-lyon.fr\)](#)

Le book CVEC 2025/2026 remis en amont du C.A. comporte l'ensemble des actions financées par la CVEC et menées par les services Vie de Campus et Innovation, Politique de site de la Loire, Transition Ecologique et Culture, du Crous de Lyon.

Pour toute question, vous pouvez contacter Lucie DUMAZ, responsable du service Vie de Campus et Innovation : lucie.dumaz@crous-lyon.fr